

Première Synthèses Informations

ACTIVITÉ ET CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2005

Résultats définitifs

Au deuxième trimestre 2005, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est stable à 35,7 heures.

Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,6 % au deuxième trimestre 2005, soit de 2,6 % sur un an.

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) progresse pour sa part de 0,6 % en trois mois et de 3 % sur un an.

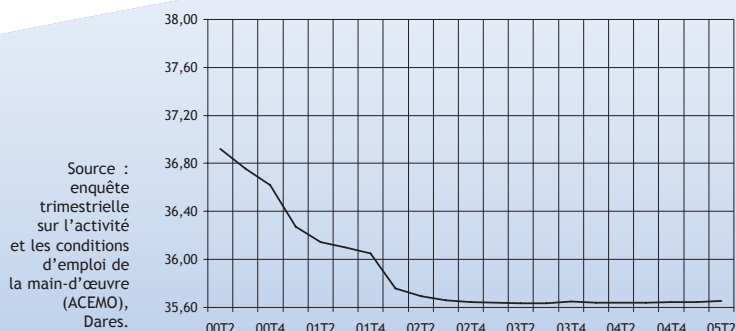
À titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) augmente de 0,4 % au cours du trimestre et de 1,6 % entre juin 2004 et juin 2005 (*).

La durée hebdomadaire collective moyenne du travail des salariés à temps complet (hors salariés sous le régime du forfait jours) s'établit à 35,7 heures à la fin du deuxième trimestre 2005. Elle reste stable sur le trimestre et n'a pas varié depuis fin décembre 2002 (graphique 1). De même, la répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus selon la durée du

travail varie peu depuis deux ans (graphique 2). Au 30 juin 2005, 79,2 % des salariés à temps complet des entreprises de 10 salariés ou plus ont une durée de travail hebdomadaire de moins de 36 heures (tableau 1).

La durée hebdomadaire moyenne du travail est la plus élevée dans les secteurs de la construction, des transports et dans celui des services aux parti-

Graphique 1
Durée moyenne du travail des salariés à temps complet dans les entreprises de 10 salariés ou plus



(*) - C'est l'indice des prix à la consommation hors tabac pour l'ensemble des ménages qui est retenu du fait de la prépondérance accordée au salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés. Les décisions de relèvement du SMIC sont, quant à elles, fonction :

- d'une part, de l'indice du salaire horaire de base des ouvriers

- et, d'autre part, de l'indice mensuel des prix à la consommation - hors tabac - pour les seuls ménages urbains dont le chef est employé ou ouvrier. Celui-ci a augmenté de +0,4 % sur le deuxième trimestre et de +1,6 % de juin 2004 à juin 2005.



Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement

Tableau 1
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet par taille de l'entreprise, proportion de salariés à temps partiel et au forfait jours au 2^{ème} trimestre 2005

	Durée hebdomadaire du travail (en %)						Taux de temps partiel (en %)	Proportion de salariés au forfait* (en %)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus		
Toutes tailles confondues	5,3	73,9	8,1	2,5	8,4	1,8	14,8	8,5
10 à 19 salariés.....	0,6	55,1	4,4	2,5	34,0	3,5	17,1	2,3
20 à 49 salariés.....	1,3	65,3	9,0	4,8	16,8	2,8	16,3	4,2
50 à 99 salariés.....	2,5	74,7	10,0	3,4	7,1	2,4	14,1	7,1
100 à 249 salariés.....	5,1	75,6	10,5	2,9	3,7	2,3	12,5	9,0
250 à 499 salariés.....	7,7	78,4	8,1	1,9	2,0	1,8	11,7	10,6
500 salariés ou plus.....	8,4	80,6	7,7	1,3	1,3	0,6	15,2	11,5

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

(*) - Il s'agit du nombre de salariés au forfait rapporté au nombre de salariés à temps complet.

culiers où elle dépasse 36 heures par semaine (tableau 2 et graphique 3). Cette durée décroît avec la taille d'entreprise. Ainsi, elle s'établit à 36,8 heures par semaine pour un salarié à temps complet d'une entreprise de 10 à 19 salariés et à 35,2 heures par semaine pour son homologue

dans une entreprise de plus de 500 salariés (tableau 3).

Fin juin 2005, pour 8,5 % des salariés à temps complet, le temps de travail est décompté sous forme d'un forfait en jours. Les secteurs qui recourent le plus au forfait jours sont les activités financières (17,3 %), les

industries des biens d'équipement (17,2 %) et l'automobile (13,1 %).

Ce trimestre, 14,8 % des salariés des secteurs concurrentiels (hors agriculture) travaillent à temps partiel. C'est dans le tertiaire, et plus précisément dans les secteurs des services aux par-

Graphique 2
Répartition des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus, selon la durée hebdomadaire du travail

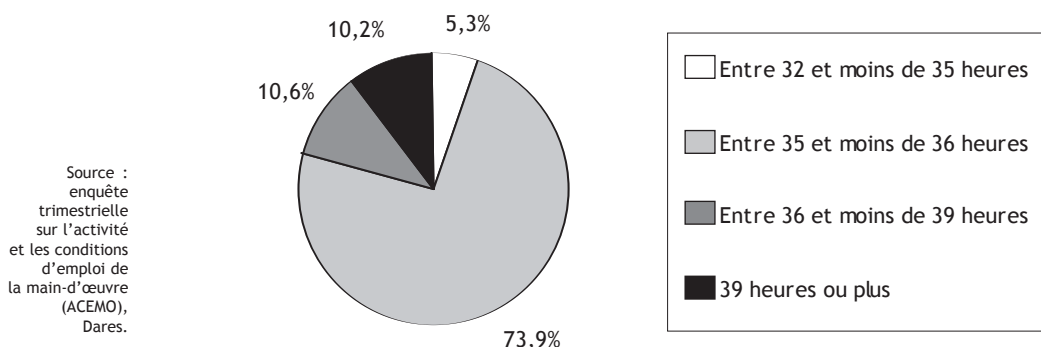


Tableau 2
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet, proportion de salariés à temps partiel et en CDD au 2^{ème} trimestre 2005

	Répartition des salariés à temps complet par tranche de durée (en %)						Durée moyenne des salariés à temps complet (en heures)			Taux de temps partiel (en %)	Taux de CDD (en %)
	Entre 32 et moins de 35 heures	Entre 35 et moins de 36 heures	Entre 36 et moins de 38 heures	Entre 38 et moins de 39 heures	Entre 39 et moins de 40 heures	40 heures ou plus	à temps complet (en heures)				
							2 ^{ème} tr. 2003	2 ^{ème} tr. 2004	2 ^{ème} tr. 2005		
Tous secteurs confondus	5,3	73,9	8,1	2,5	8,4	1,8	35,63	35,64	35,65	14,8	7,1
EB : Ind. agric. et alimentaires ..	5,4	82,8	3,8	0,8	6,5	0,7	35,41	35,39	35,35	7,4	7,7
EC : Ind. des biens de consommation.....	7,5	77,9	7,3	1,8	5,3	0,2	35,33	35,33	35,31	7,7	4,9
ED : Industrie automobile	17,8	72,8	5,2	2,8	1,2	0,2	35,03	35,13	35,05	2,3	3,3
EE : Ind. des biens d'équipement	9,0	64,9	14,2	4,1	7,3	0,5	35,67	35,67	35,64	4,3	3,2
EF : Ind. des biens intermédiaires	12,4	67,0	8,7	3,5	7,7	0,7	35,44	35,48	35,46	4,5	3,6
EG : Énergie	11,1	88,8	0,1	0,1	0,0	0,0	34,92	34,94	34,91	15,1	2,1
EH : Construction.....	0,5	55,4	10,3	9,6	22,4	1,8	36,52	36,51	36,48	3,2	5,1
EJ : Commerce.....	1,4	70,9	15,1	2,7	8,6	1,4	35,74	35,74	35,78	19,1	8,4
EK : Transports.....	2,9	73,5	2,2	0,8	7,0	13,6	36,47	36,53	36,62	8,2	5,4
EL : Activités financières	15,7	76,4	3,5	1,8	2,6	0,1	34,93	34,99	35,07	12,6	4,5
EM : Activités immobilières	9,3	71,5	5,2	1,3	10,9	1,8	35,50	35,53	35,61	11,4	5,2
EN : Services aux entreprises.....	1,3	84,8	7,8	1,5	4,5	0,1	35,29	35,33	35,37	19,9	8,1
EP : Services aux particuliers.....	6,7	58,6	4,9	1,2	26,6	2,0	36,58	36,42	36,26	30,9	14,3
EQ : Éducation, santé, action sociale.	1,8	92,7	1,9	0,2	3,4	0,0	35,17	35,16	35,14	30,6	11,0

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

ticuliers, de l'éducation, la santé et l'action sociale et dans celui des services aux entreprises que la proportion de salariés à temps partiel est la plus forte : respectivement 30,9 %, 30,6 % et 19,9 % de salariés à temps partiel dans ces trois secteurs (tableau 4).

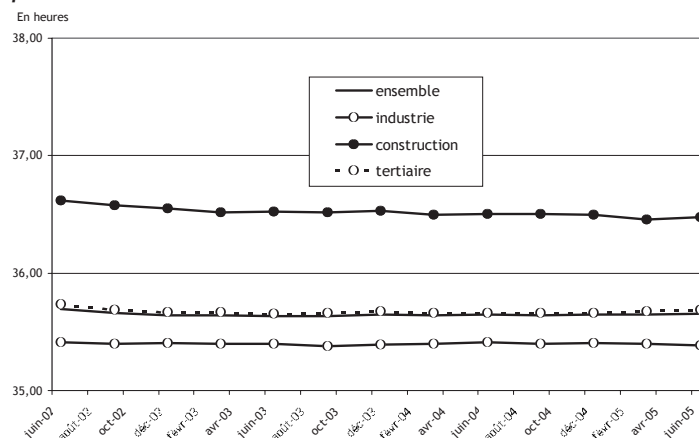
Le volume d'heures travaillées reste stable ce trimestre. La stabilité de cet indicateur résulte de celles de l'emploi salarié et de la durée du travail sur la même période. Son calcul inclut les entreprises de moins de 10 salariés et les salariés à temps partiel (graphique 4).

Fin juin 2005, 7,1 % des salariés sont titulaires d'un contrat à durée déterminée (CDD) (tableau 2). Le recours à ce contrat est traditionnellement plus soutenu pendant le deuxième trimestre que le reste de l'année. Les secteurs dont la proportion de CDD augmente le plus par rapport à l'année passée sont ceux des services aux particuliers (+1,3 point), de la construction (+0,6 point) et des services aux entreprises (+0,4 point).

L'indice du salaire mensuel de base (SMB) de l'ensemble des salariés progresse de 0,6 % au cours du deuxième trimestre 2005 (tableau 5). Les prix (hors tabac) ayant progressé de 0,4 % sur la même période, le SMB de l'ensemble des salariés gagne ainsi 0,2 point de pouvoir d'achat. Le SMB augmente de +0,8 % dans la construction, de +0,6 % dans l'industrie et de +0,5 % dans le tertiaire. Par catégorie socioprofessionnelle, les évolutions du trimestre sont

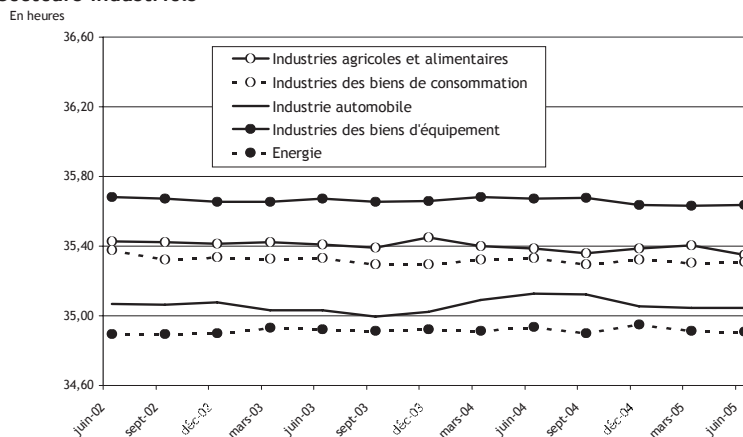
Graphique 3
La durée hebdomadaire du travail selon les grands secteurs d'activité

Principaux secteurs



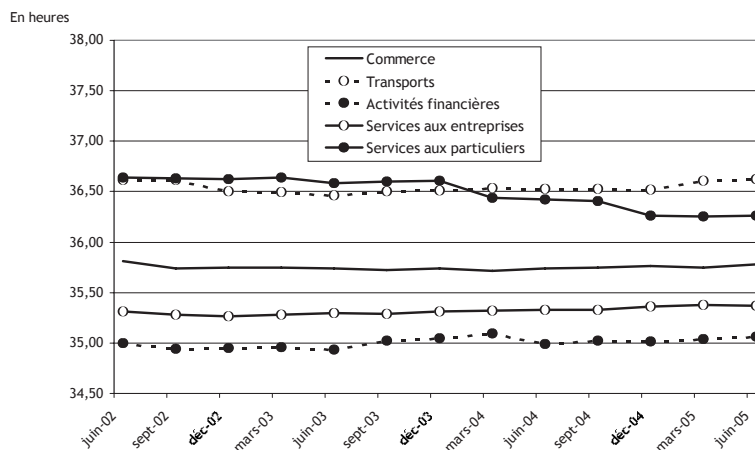
Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Secteurs industriels



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Secteurs tertiaires



Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

Tableau 3
Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet selon la taille de l'entreprise au 2^{ème} trimestre 2005

	Durée en fin de trimestre (en heures)					Variation (en %)	
	2 ^{ème} trim. 2004	3 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2004	1 ^{er} trim. 2005	2 ^{ème} trim. 2005	sur 3 mois	sur 12 mois
Toutes tailles confondues.....	35,64	35,64	35,64	35,65	35,65	0,0	0,0
10 à 19 salariés	36,87	36,85	36,84	36,81	36,76	-0,1	-0,3
20 à 49 salariés	36,16	36,14	36,20	36,20	36,22	0,1	0,2
50 à 99 salariés	35,72	35,73	35,81	35,76	35,78	0,1	0,1
100 à 249 salariés	35,57	35,58	35,59	35,59	35,60	0,0	0,1
250 à 499 salariés	35,37	35,37	35,38	35,38	35,39	0,0	0,0
500 salariés ou plus	35,17	35,17	35,16	35,17	35,18	0,0	0,0

Source : enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO), Dares.

comparables : +0,6 % pour les ouvriers et les professions intermédiaires et 0,5 % pour les employés et les cadres.

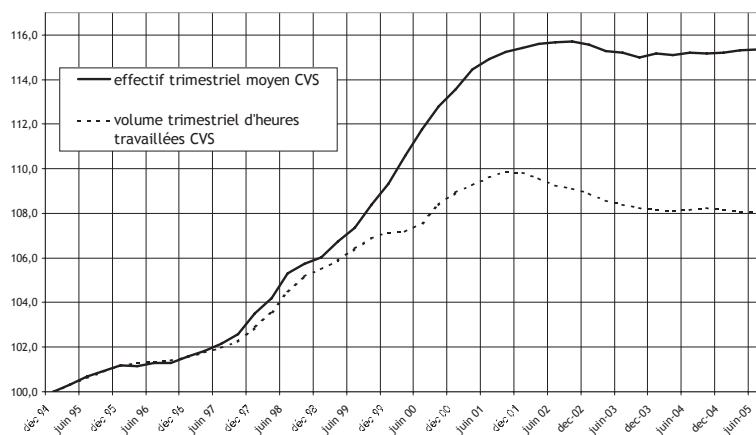
Pour autant, la variation annuelle reste hiérarchisée : +2,9 % pour les ouvriers, +2,7 % pour les employés, +2,3% pour les professions intermédiaires et les cadres.

Toujours sur un an, le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés a augmenté de 2,6 %, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat d'un point (graphiques 5, 6 et 7). Le gain de pouvoir d'achat reste nettement plus fort dans la construction : +2 points contre +1 point dans l'industrie et le tertiaire.

L'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) croît de 0,6 % au cours du deuxième trimestre 2005 (tableau 6). Les hausses sont les plus fortes dans les secteurs de la construction (+0,9 %), des industries agricoles et alimentaires (+0,7 %) et des industries des biens intermédiaires (+0,7 %). Au cours des douze derniers mois, le SHBO augmente de 3 %, ce qui fait apparaître un gain de 1,4 point du pouvoir d'achat. La contribution de la baisse de la durée du travail à la progression du SHBO est nulle sur le trimestre et sur l'année.

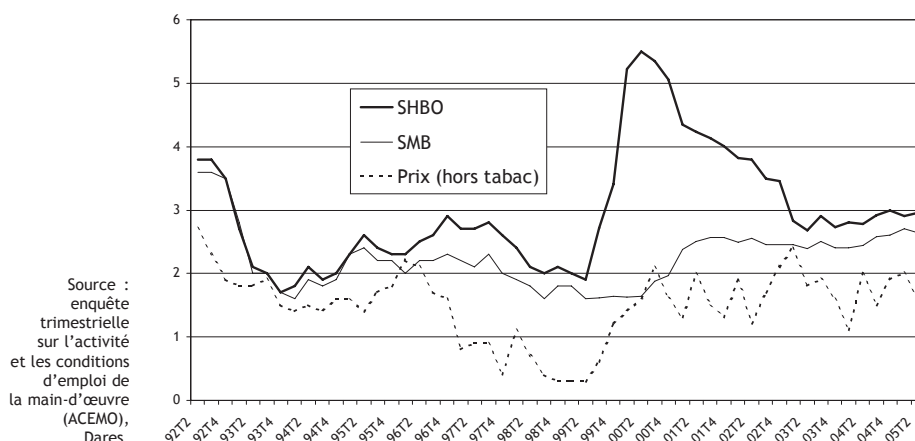
Graphique 4
Évolution de l'emploi et du volume d'heures travaillées

Base 100 au quatrième trimestre 1994



Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

Graphique 5
Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

Sandrine MATHERN (Dares).

Tableau 4
Proportion de salariés à temps partiel
En pourcentage

	2 ^{ème} trim. 2003	3 ^{ème} trim. 2003	4 ^{ème} trim. 2003	1 ^{er} trim. 2004	2 ^{ème} trim. 2004	3 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2004	1 ^{er} trim. 2005	2 ^{ème} trim. 2005
Ensemble des secteurs	13,8	13,7	14,4	14,4	14,1	14,0	14,6	14,8	14,8
EB : Ind. agricoles et alimentaires	7,1	6,7	6,8	6,8	6,6	6,4	6,6	6,9	7,4
EC : Ind. des biens de consommation...	6,6	7,0	7,3	7,6	7,5	7,5	8,1	7,8	7,7
ED : Ind. automobile.....	2,3	2,5	2,3	2,3	2,3	2,4	2,3	2,3	2,3
EE : Ind. des biens d'équipement.....	4,2	4,4	4,4	4,3	4,3	4,3	4,4	4,4	4,3
EF : Ind. des biens intermédiaires.....	4,4	4,4	4,5	4,6	4,4	4,6	4,5	4,6	4,5
EG : Énergie.....	17,3	17,1	17,5	17,2	17,4	16,8	16,3	15,3	15,1
EH : Construction.....	2,9	2,9	3,2	3,1	3,1	2,9	3,0	3,3	3,2
EJ : Commerce	18,3	17,9	18,5	18,1	18,2	17,8	19,0	19,1	19,1
EK : Transports.....	7,3	7,5	8,6	8,6	8,0	7,8	8,0	8,0	8,2
EL : Activités financières.....	12,3	12,1	12,1	12,2	12,2	12,1	11,8	12,4	12,6
EM : Activités immobilières.....	11,5	11,3	11,1	11,8	11,3	11,6	10,9	10,7	11,4
EN : Services aux entreprises	19,1	19,2	19,1	19,1	18,6	18,6	19,3	20,0	19,9
EP : Services aux particuliers	28,7	28,1	30,5	30,2	29,1	28,6	30,5	30,0	30,9
EQ : Éducation, santé, action sociale...	29,2	29,5	29,2	29,8	29,2	29,2	30,4	30,3	30,6

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

Tableau 5
Indice des salaires mensuels de base (SMB) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	2 ^{ème} trim. 2004	3 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2004	1 ^{er} trim. 2005	2 ^{ème} trim. 2005	
ENSEMBLE DES SALARIÉS	0,6	0,8	0,3	0,9	0,6	2,6
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,7	0,7	0,3	1,0	0,6	2,6
EH : Construction	0,7	0,8	0,5	1,4	0,8	3,6
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	0,9	0,3	0,9	0,6	2,8
EN : Services aux entreprises.....	0,5	1,1	0,2	0,8	0,5	2,5
EP : Services aux particuliers.....	0,6	1,3	0,5	0,7	0,4	2,9
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,5	0,9	0,3	0,8	0,5	2,6
OUVRIERS	0,6	1,1	0,4	0,9	0,6	2,9
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,6	0,9	0,3	0,9	0,6	2,8
EH : Construction	0,8	0,9	0,6	1,3	0,9	3,7
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	0,9	0,3	1,0	0,6	2,8
EN : Services aux entreprises.....	0,3	2,1	0,1	0,4	0,3	2,9
EP : Services aux particuliers.....	0,4	1,5	0,3	0,6	0,5	2,9
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,4	1,4	0,3	0,6	0,4	2,8
EMPLOYÉS	0,6	1,1	0,4	0,8	0,5	2,7
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,8	0,7	0,3	0,9	0,6	2,6
EH : Construction	0,8	0,5	0,5	1,5	0,7	3,3
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	1,3	0,4	0,7	0,7	3,0
EN : Services aux entreprises.....	0,6	1,0	0,3	0,8	0,4	2,5
EP : Services aux particuliers.....	0,7	1,5	0,5	0,7	0,4	3,1
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,6	1,1	0,4	0,8	0,5	2,8
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	0,7	0,4	0,3	0,9	0,6	2,3
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,9	0,4	0,3	1,0	0,6	2,3
EH : Construction	0,6	0,4	0,4	1,8	0,7	3,4
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,5	0,5	0,3	1,1	0,6	2,4
EN : Services aux entreprises.....	0,7	0,5	0,2	1,0	0,6	2,2
EP : Services aux particuliers.....	0,8	0,8	0,4	0,8	0,5	2,5
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,6	0,4	0,3	0,9	0,5	2,2
CADRES	0,6	0,4	0,2	1,0	0,5	2,3
EB à EG : Industrie de transformation, n.c. la construction.....	0,7	0,4	0,2	1,0	0,6	2,3
EH : Construction	0,5	0,3	0,1	1,8	0,5	2,7
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,5	0,4	0,2	1,3	0,5	2,4
EN : Services aux entreprises.....	0,6	0,5	0,3	1,0	0,7	2,5
EP : Services aux particuliers.....	0,3	0,5	0,4	0,9	0,3	2,0
EJ à ER : Tertiaire (Commerce, transports, services)	0,5	0,4	0,3	1,0	0,5	2,2

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

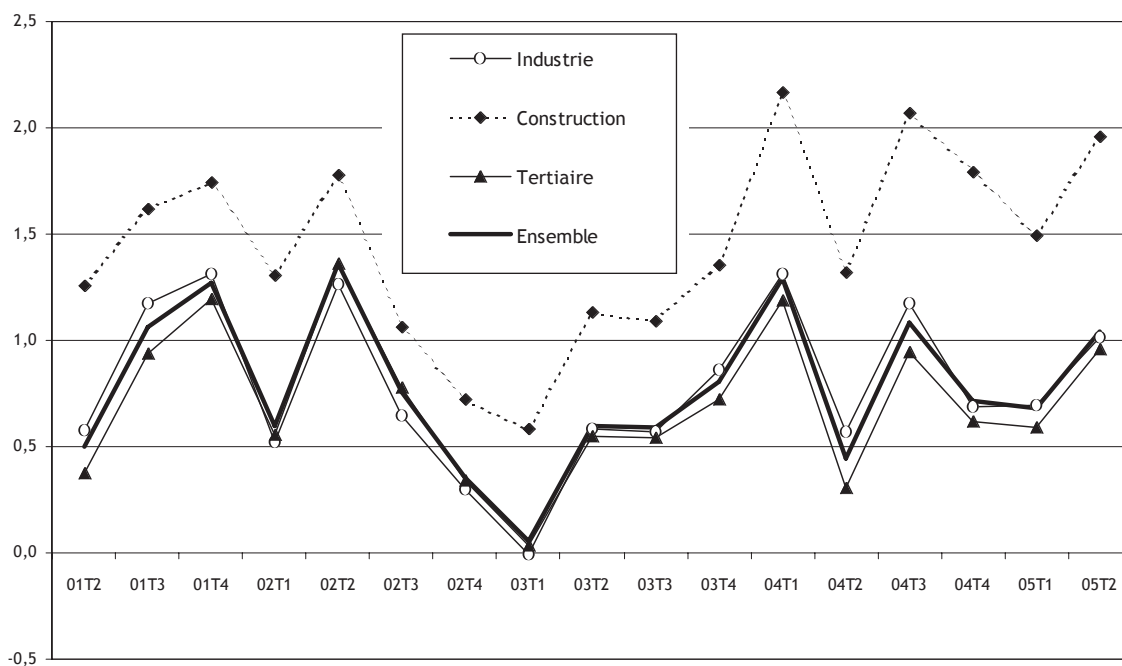
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
sont éditées par le Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale et du logement,
Direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques (DARES)
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)
Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14)
Télécopie : 01.44.38.24.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89
e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman.
Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.
Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.
Conception graphique : Ministère de de l'emploi,
de la cohésion sociale et du logement.
Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : La Documentation française,
124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex.
Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00
www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS
et PREMIÈRES SYNTHÈSES
Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 118 €,
CEE (TTC) 124,30 €, DOM-TOM (HT) : 123 €,
hors CEE (TTC) 127 €. Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.
Dépôt légal : à parution.
Numéro de commission paritaire : 3124 AD.
ISSN 1253 - 1545.

L'enquête trimestrielle ACEMO porte sur les entreprises de 10 salariés ou plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture). Les résultats présentés sont établis à partir des 25 000 questionnaires exploitables reçus au 20 septembre 2005. Les résultats provisoires relatifs au troisième trimestre 2005 seront publiés le 16 novembre 2005.

Graphique 6
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par secteur (hors tabac)

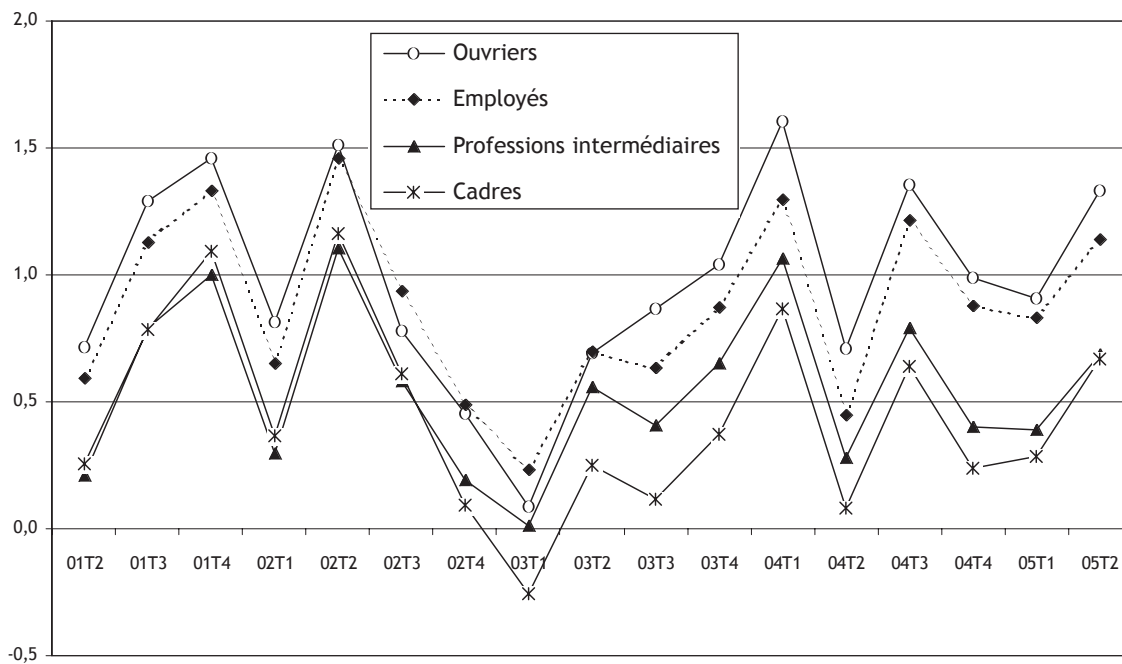
En pourcentage



Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

Graphique 7
Glissement annuel du pouvoir d'achat du SMB par catégorie (hors tabac)

En pourcentage



Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.

Tableau 5
Indice des salaires horaires de base (SHBO) par catégorie et secteur d'activité

	Variations trimestrielles (en %)					Variation annuelle (en %)
	2 ^{ème} trim. 2004	3 ^{ème} trim. 2004	4 ^{ème} trim. 2004	1 ^{er} trim. 2005	2 ^{ème} trim. 2005	
Ensemble	0,6	1,1	0,4	0,9	0,6	3,0
EB : Industries agricoles et alimentaires (B0)	0,7	0,9	0,3	0,7	0,7	2,6
EC : Industries des biens de consommation (C1 à C4).....	0,4	1,2	0,2	0,8	0,4	2,6
C1 : Habillement, cuir	0,3	1,6	0,2	0,7	0,2	2,7
C2 : Édition, imprimerie, reproduction	0,6	0,9	0,1	0,7	0,5	2,3
C3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,4	0,5	0,2	1,4	0,4	2,5
C4 : Industries des équipements du foyer	0,5	1,3	0,3	0,7	0,5	2,8
ED : Industrie automobile (D0)	0,9	0,5	0,4	1,6	0,6	3,1
EE : Industries des biens d'équipement (E1 à E3)	0,6	0,8	0,3	1,0	0,6	2,7
E1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	0,7	0,4	0,5	0,7	0,8	2,4
E2 : Industries des équipements mécaniques	0,6	0,9	0,3	1,0	0,6	2,8
E3 : Industries des équipements électriques et mécaniques	0,6	0,8	0,2	1,0	0,6	2,6
EF : Industries des biens intermédiaires (F1 à F6)	0,6	1,0	0,3	0,9	0,7	3,0
F1 : Industries des produits minéraux	0,6	0,9	0,2	1,1	0,6	2,8
F2 : Industrie textile	0,4	1,7	0,3	0,7	0,7	3,5
F3 : Industries du bois et du papier.....	0,6	1,1	0,3	0,7	0,6	2,8
F4 : Chimie, caoutchouc plastiques.....	0,7	0,9	0,3	0,8	0,8	2,9
F5 : Métallurgie et transformation des métaux.....	0,6	0,9	0,5	1,0	0,7	3,1
F6 : Industries des composants électriques et électroniques.....	0,9	0,9	0,1	0,8	0,9	2,7
EG: Énergie (G1 et G2)	1,5	0,4	0,2	1,3	0,6	2,6
G1 : Production de combustibles et de carburants.....	0,3	0,7	0,0	0,5	1,2	2,4
G2 : Eau, gaz, électricité.....	1,6	0,4	0,3	1,6	0,5	2,7
EH : Construction (H0).....	0,8	0,9	0,6	1,3	0,9	3,8
EJ : Commerce (J1 à J3)	0,6	0,9	0,3	1,0	0,6	2,8
J1 : Commerce et réparations automobiles	0,4	0,7	0,3	1,2	0,7	2,9
J2 : Commerce de gros	0,6	1,1	0,3	1,0	0,6	3,0
J3 : Commerce de détail, réparations.....	0,8	1,0	0,3	0,6	0,5	2,4
EK : Transports (K0)	0,4	1,1	0,6	0,6	0,4	2,8
EL : Activités financières	0,1	0,4	0,0	0,2	0,7	1,3
EM : Activités immobilières	0,2	0,9	0,1	1,1	0,3	2,3
EN : Services aux entreprises (N1 à N4)	0,3	2,1	0,1	0,4	0,3	2,8
N1 : Postes et télécommunications	0,0	2,5	0,0	0,1	0,0	2,6
N2 : Conseils et assistance	0,4	0,9	0,2	1,0	0,8	3,0
N3 : Services opérationnels	0,3	2,0	0,2	0,4	0,3	2,9
N4 : Recherche et développement	0,4	1,1	0,4	0,6	0,4	2,5
EP : Services aux particuliers (P1 à P3).....	0,4	1,5	0,3	0,6	0,5	2,9
P1 : Hôtels et restaurants	0,5	1,5	0,3	0,6	0,5	3,0
P2 : Activités récréatives, culturelles et sportives.....	0,3	1,4	0,3	1,0	0,6	3,4
P3 : Services personnels et domestiques.....	0,1	1,4	0,2	0,5	0,6	2,7
EQ : Éducation, santé, action sociale	0,5	0,8	0,3	0,5	0,2	1,8
Q1 : Éducation.....	0,3	1,0	0,1	0,5	0,4	1,9
Q2 : Santé, action sociale	0,6	0,8	0,3	0,5	0,2	1,7
Regroupements spéciaux						
Industries de transformation, n.c. la construction (EB à EG)	0,6	0,9	0,3	0,9	0,7	2,8
Tertiaire (commerces, transports, services) (EJ à ER)	0,4	1,4	0,3	0,6	0,4	2,8

Source :
enquête
trimestrielle
sur l'activité
et les conditions
d'emploi de
la main-d'œuvre
(ACEMO),
Dares.